



Les points forts

- Nouveauté
- Translaminaire et diffusant
- Haut niveau d'efficacité

Positionnement sur fruits à noyaux

Abricotier



Cerisier



Appliquer **Kryor®** en préventif durant la floraison du stade BBCH57 (les sépales s'ouvrent et la pointe des pétales est visible) au stade BBCH69 (tous les pétales sont tombés).

Caractéristiques techniques

- Composition : 400 g/l isofétamide
- SDHI : inhibiteur de la succinate déshydrogénase
- Groupe chimique : phényl-oxo-éthyl thiophène amide
- Code Frac : 7
- Formulation : Suspension concentrée (SC)
- Usages : moniliose abricotier et cerisier
- Dose homologuée : 0,8 l/ha
- Nombre d'applications : 2 par an avec un intervalle de 9 jours
- ZNT : 5 mètres
- Délai de rentrée : 6 heures
- Délai avant récolte : DAR F

Kryor® est également homologué sur vigne et fraiser se référer aux notices correspondantes.
BELCHIM Crop Protection ne préconise l'utilisation de ce produit que sur les cultures/usages mentionnés ci-dessus.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

Kryor (AMM 2171010) 400 g/l isofétamide, formulation SC. H411, R273, P391, P501. Marque déposée d'Ishihara Sangyo Kaisha (ISK) Ltd, Japon. Débiteur homologation ISK Bio-sciences Europe SA. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consulter <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi, voir l'étiquette ou www.phytodata.com. Distribué : Belchim Crop Protection, 69380 Lissieu. T. 04 78 63 40 66. www.belchim.fr. Agrément NC00838 Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Oct'18

KRYOR® La sage décision contre les monilioSES

Nouvelle matière active : ISOFÉTAMIDE

Nouvelle matière active seule représentante du nouveau groupe chimique (phényl-oxo-éthyl thiophène amide) :

- Fongicide à large spectre appartenant à la famille des SDHI (inhibiteur de la succinate déshydrogénase). Code Frac : 7
- Bloque la production d'énergie des pathogènes en agissant sur le complexe II de la chaîne respiratoire
- Haut niveau d'efficacité grâce à ses propriétés préventives et curatives

Le risque monilioSES sur fleurs

Hiver	D-E	E2	F-F2	G	30 jours avant récolte	Fin des récoltes
Chancres et mycéliums sources de contaminations	Contaminations sur fleurs et rameaux				Contaminations sur fruits	Momies
						
						
						

Monilia laxa et M. fructicola provoquent un brunissement des fleurs ou des bouquets floraux et leur dessèchement. Sur les pédoncules floraux apparaissent des coussinets gris. Quelques semaines après la floraison, les premiers chancres peuvent apparaître sur les rameaux.

Kryor® : Propriétés

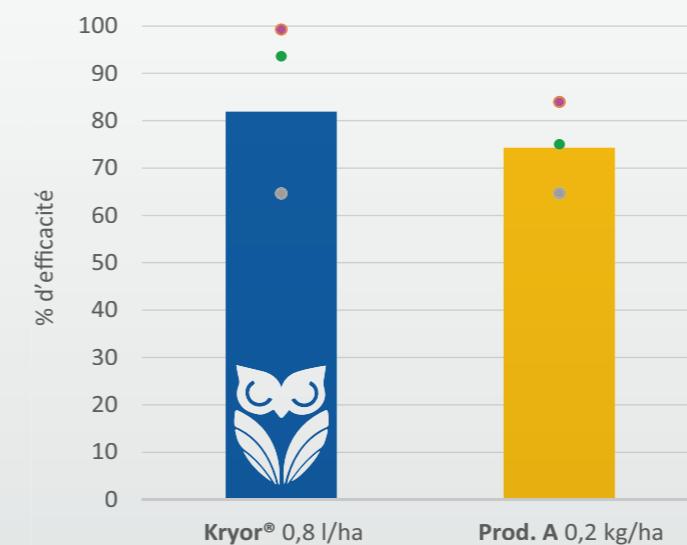
L'isofétamide est une matière active particulièrement efficace sur les champignons ascomycètes (sclerotiniose, monilioSES) et deutéromycètes (botrytis). Elle agit sur tous les stades infectieux du monilia : germination des spores, croissance du tube germinatif, pénétration, croissance mycélienne et sporulation.

De part ses propriétés translaminaire et diffusante, Kryor® assure un haut niveau de protection des fleurs vis-à-vis du risque monilioSES sur abricotiers et cerisiers.

Kryor® : La preuve au champ

Efficacité monilioSES sur fleurs d'abricotier

Efficacité moyenne sur le nombre de fleurs atteintes par *Monilia laxa*
Synthèse de 3 essais - 12-14 jours après application B



2 applications :

A : 1ères fleurs ouvertes

B : pleine floraison

Variétés : Early Blush, Tadeo, Berga Rouge

% fleurs atteintes sur témoin : 20,8 %

Kryor® : du champ à l'assiette

- Kryor® est parfaitement sélectif des abricotiers et des cerisiers.
- Kryor® sécurise la récolte au champ et vous assure une commercialisation de qualité.
- Kryor® répond aux cahiers des charges de la filière arboricole.

